

DEPUIS 1938



# BULLETIN D'INFORMATION

*Edition du 15 septembre 2010*

## PARADOXE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

En cette fin d'été, les indicateurs économiques reflètent une situation paradoxale : tandis que les indicateurs microéconomiques (les résultats des entreprises) sont plutôt en amélioration relative, les indicateurs macroéconomiques (les données globales) sont moins favorables.

Naturellement, l'observation est à nuancer. Toutes les entreprises ne se situent pas aux mêmes stades du cycle économique ; les industries proches de l'international et des matériaux de base sont actuellement favorisées alors que le commerce de détail et les services aux personnes peuvent être davantage à la peine. De même, les indicateurs macroéconomiques ne sont pas identiques suivant la zone géographique considérée. De plus, la fiabilité de l'outil statistique est inégale: si la France a sans doute l'outil le plus précis, celui des Etats-Unis est moins fiable (avec des indications parfois contradictoires à quelques semaines d'intervalle), et celui de la Chine demeure toujours assez douteux.

Pourtant ce paradoxe doit interpeller et des explications partielles peuvent être recherchées : internationalisation des économies, déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale vers les pays émergents ? Quoi qu'il en soit, les deux classes d'indicateurs devront bien se rejoindre, on l'espère pour le meilleur - on le souhaite - , mais peut être aussi hélas pour le pire !

Pascal MARTIN-RETORD

### Rééquilibrer son patrimoine

Il convient de rappeler qu'une gestion de patrimoine rigoureuse doit s'attacher au respect d'un juste équilibre entre les différentes classes d'actif. L'immobilier vient de connaître une décennie faste. Mais « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel », et un actif patrimonial constitué exclusivement d'immobilier demeure fondamentalement déséquilibré. Les perspectives de plus-values paraissent aujourd'hui plutôt limitées à moyen terme, alors même que les rendements nets (après tous impôts et charges) sont faibles. Il reste toujours pertinents de diversifier ses supports d'investissement : actions et obligations doivent être présentes, dans des enveloppes fiscales adaptées.

### Véhicules N1

Depuis le 1er mai 2009, une directive européenne a donné naissance à la catégorie de véhicules dite N1. Cette catégorie ouvre une brèche (modeste) dans le dispositif actuel des véhicules d'entreprise, puisqu'elle permet d'acquérir des véhicules de tourisme sans passer par les fourches caudines du plafonnement de l'amortissement, de la TVTS, du malus écologique,... mais en bénéficiant de la possibilité de déduire partiellement la TVA sur le diesel.

Rationnellement, ceci ne justifie pas de changer dans l'urgence de politique de gestion ses véhicules. En revanche, ce nouveau dispositif mérite d'être considéré si le temps est venu de changer de voiture.

### Système qualité du cabinet

Dans le but de conforter encore la qualité et la sécurité de nos travaux, le GROUPE MARTIN RETORD commence, avec un peu d'avance sur les obligations à venir, à déployer dans les dossiers les standards de qualité définis au niveau mondial pour l'ensemble des cabinets comptables (International Standards of Quality Control - Small and Medium Practices).

Le principe consiste, en formalisant des phases de « prise de recul » par rapport aux dossiers, à s'assurer régulièrement qu'au delà des aspects strictement comptables, les fondamentaux du dossier sont toujours adaptés (suivi juridique, stratégie financière, organisation générale, risques fiscaux et sociaux, etc...).